

INSTRUCTIONS D'INSTALLATION POUR REVÊTEMENTS DE SOL À ÂME EN POLYMÈRE SOLIDE (SPC) COMMERCIAUX

MERCI D'AVOIR CHOISI UN REVÊTEMENT DE SOL AHF

Correctement posé et maintenu, votre nouveau revêtement de sol sera facile à entretenir et conservera sa beauté pendant des années. Ces directives sont basées sur les normes de l'industrie et les meilleures pratiques. Le non-respect de ces instructions d'installation peut endommager le sol et annuler la garantie du revêtement de sol.

- Pour obtenir des informations complètes sur la garantie, composez le 1-866-243-2726 ou visitez www.ahfproducts.com.
- Pour obtenir une copie de la fiche signalétique de ce produit ou pour toute question technique ou concernant la pose, prière de composer le 1-866-243-2726 ou visitez www.hardwoodexpert.com, notre site Web technique.
- Pour toutes autres questions ou commentaires, veuillez nous visiter à www.ahfproducts.com ou nous contacter en composant le 1-866-243-2726.

AVERTISSEMENT : POUR LES REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES DÉJÀ EN PLACE ET ADHÉSIFS À BASE D'ASPHALTE. VOUS NE DEVEZ PAS PONCER, BALAYER À SEC, GRATTER À SEC, PERCER, SCIER, DÉCAPER NI DÉCHIQQUETER OU PULVÉRISER MÉCANIQUEMENT LES REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES DÉJÀ EN PLACE, LES ENDOS DE TAPIS, LES THIBAUDES, L'ADHÉSIF À BASE DE BITUME FLUIDIFIÉ OU AUTRES ADHÉSIFS.

Ces produits déjà en place peuvent contenir des fibres d'amiante et/ou de la silice cristalline.

Évitez de produire de la poussière. L'inhalation d'une telle poussière présente un risque de cancer ou de lésion des voies respiratoires.

L'usage du tabac combiné à une exposition aux fibres d'amiante augmente considérablement le risque de maladie grave.

À moins d'être certain que le produit ne contient pas d'amiante, vous devez présumer qu'il en contient. La législation pourrait exiger de soumettre les matériaux à des essais pour en déterminer la teneur en amiante et prescrire des méthodes pour enlever et éliminer ces produits.

Visitez rfci.com pour consulter l'édition courante de la brochure du Resilient Floor Covering Institute, intitulée Recommended Work Practices for Removal of Resilient Floor Coverings (Méthodes recommandées pour la dépose des revêtements de sol souples) à <https://rfci.com> pour les instructions de dépose de revêtements de sol souple ou communiquez avec votre détaillant ou avec AHF Products, 1-866-243-2726.

Les revêtements de sol et adhésifs AHF ne contiennent PAS d'amiante.

Épaisseur	Dimensions	Adhésif
5,2 mm (0,205 po)	180 x 1210 mm (7 po x 48 po)	Bruce ^{MD} BondLink ^{MC} et Apex Pro ^{MC}
	220 x 1510 mm (9 po x 60 po)	
	304,8 x 609,6 mm (12 po x 24 po)	
	406,4 x 812,8 mm (16 po x 32 po)	

ADHÉSIFS :

Si une installation à encollage plein est souhaitée avec ce revêtement de sol SPC, utilisez l'adhésif recommandé dans le tableau des options de collage ci-dessus. Suivez les instructions du fabricant pour l'application de l'adhésif.

INSTALLATION:

Emplacement : tous les niveaux de sol

Ajustement : toutes les méthodes

Le nouveau système emboîtable facilite l'installation. Une innovation qui s'installe facilement et solidement avec un minimum de préparation.

OUTILS:

Ruban à mesurer, ligne de craie, couteau utilitaire, crayon, cales, règle, aspirateur ou balai, coupe-carreaux ou cisaille de coupe; accessoires de préparation du plancher brut; adhésifs recommandés en cas d'encollage.

CLÉS D'UNE INSTALLATION EMBOÛTABLE RÉUSSIE :

- Le revêtement de sol SPC à installation emboîtable ne doit pas être exposé à la lumière directe du soleil pendant des périodes prolongées. Ceci peut entraîner une décoloration et des températures excessives peuvent provoquer de l'expansion. L'utilisation de rideaux ou de stores est recommandée lorsque la lumière directe du soleil est très vive.
- Dans la plupart des cas, vous devez prévoir de couper environ 10 % de plus de matériau que la surface de la pièce.
- Installez toujours à partir de trois cartons pour mélanger les nuances de couleur et le visuel.
- Le lieu de travail et le revêtement de sol doivent être conditionnés de façon appropriée.
- Entrez, transportez et manipulez le revêtement de sol SPC de façon à ce qu'il ne se déforme pas. Entrez les boîtes à plat, jamais sur les bords. Les déformations ne disparaîtront pas avec le temps. Assurez-vous que les planches/carreaux sont disposés à plat au moment de la pose.
- La pose de tapis, de bandes métalliques et d'autres moulures de transition ne devrait pas repousser des amas dans le revêtement de sol et devrait permettre un mouvement léger où pratique.
- Utilisez des feuilles de contreplaqué ou autre moyen similaire pour protéger le plancher du passage des objets lourds sur roulettes, des autres corps de métier ou du remplacement et/ou déplacement des électroménagers.
- Le revêtement de sol SPC en soit est imperméable, mais une humidité excessive du plancher brut peut favoriser les problèmes de moisissure ou de mildiou.

INFORMATION D'ORDRE GÉNÉRAL :

Le système d'installation emboîtable permet aux planches d'être installées sans l'aide d'adhésifs permettant une installation de revêtement de sol flottante. Les planches devraient être installées de 10 mm à 13 mm (3/8 po à 1/2 po) de toutes les surfaces verticales comme les murs, les armoires, les tuyaux, etc.

Une fois installés dans les salles de bain, l'espace de dilatation doit être rempli et scellé avec un produit d'étanchéité de bonne qualité à base de silicone ou d'acrylique. L'espace peut ensuite être couvert d'une moulure ou d'une plinthe. Les armoires basses ne doivent pas être installées sur le dessus des planches.

REMARQUE : Pour toutes les installations, ouvrez plusieurs cartons et mélangez-en le contenu pendant la pose de sorte que les légères différences de ton se fondent dans l'ensemble.

Avant de commencer l'installation, vérifiez que le matériau est du style, de la couleur, de la quantité et des numéros de lot corrects, et assurez-vous que l'adhésif approprié a été sélectionné pour l'endroit d'utilisation. Vérifiez également que toutes les exigences préalables à l'installation, telles que détaillées dans le reste de cette section, ont été remplies de manière satisfaisante. Le début de l'installation du revêtement de sol indique l'acceptation des conditions actuelles du plancher brut et l'entière responsabilité des travaux terminés.

VÉRIFIEZ LES NUMÉROS DE LOT ET LA DATE DE FABRICATION :

Pour déterminer la date de fabrication, recherchez le numéro de lot sur l'extrémité courte du carton. C'est le nombre à huit chiffres séparés par des points commençant par le jour à deux chiffres, puis le mois à deux chiffres et enfin l'année à quatre chiffres : JOUR.MOIS.ANNÉE-29.10.2020.

Localisez le numéro de lot sur l'extrémité courte de chaque carton et vérifiez que tout le matériel pour votre travail provient du même lot. Des variations mineures de teinte dans le même numéro de lot contribuent à l'aspect naturel du revêtement de sol SPC.

Pour éviter les variations de teintes notables, n'installez pas de matériaux provenant de différents lots sur de grandes étendues.

Dès la réception, retirez immédiatement toute pellicule rétractable et vérifiez que le matériau n'est pas endommagé et que le matériau est du style, de la quantité de couleur et du numéro de lot corrects. Signalez immédiatement toute incohérence.

ENTREPOSAGE GÉNÉRAL :

Entrez tous les matériaux à plat et sans toucher au sol dans un espace acclimaté et étanche aux intempéries entre 18 °C et 29 °C (65 °F et 85 °F).

SUPPORTS :

Tous les supports ci-après doivent être correctement préparés et répondre à certaines exigences. Il peut y avoir d'autres exceptions et conditions spéciales pour que ces supports conviennent comme indiqué ci-dessous. L'application des matériaux de préparation du plancher brut doit être strictement conforme aux instructions du fabricant. Toutes les garanties et garanties relatives à la pertinence et à la performance de toute préparation ou produit auxiliaire incombent au fabricant de matériaux ou à l'entrepreneur en revêtement de sol.

Les produits de nivellement, de ragréage, le béton, les produits à base de gypse et d'autres articles de ce genre sont sous la seule responsabilité de l'entrepreneur en revêtement de sol, de l'entrepreneur général et / ou du fabricant du produit de plancher brut particulier.

SUPPORTS APPROPRIÉS :

- Béton - sec et lisse sur tous les niveaux de sol.
- Planchers bruts suspendus en bois avec sous-couches en bois approuvées - doivent avoir au moins 45,72 cm (18 po) de vide sanitaire bien ventilé en dessous
- Plancher de bois dur suspendu entièrement collé, lisse et bord carré sans texture
- Revêtements de sol souples existants à couche unique, collés sur toute la surface : ne doivent pas être muni d'un endos en mousse ou coussiné
- Carreaux de céramique, granito, marbre
- Revêtements de sol en polymère coulés (sans joints)
- Panneau à copeaux orientés (OSB) complètement poncé
- Acier, acier inoxydable, aluminium

N'EFFECTUEZ PAS LA POSE SUR :

- Un revêtement de sol déjà en place en carreaux souples se trouvant au-dessous du niveau du sol
- Un revêtement de sol en vinyle à endos coussiné existant
- Tapis/thibaude
- Un plancher de bois dur installé directement sur du béton (incluant le parquet)
- Revêtements de sol flottants
- Supports dormants

Évitez les planchers bruts qui démontrent un jeu excessif dans le sens vertical. Le rendement optimal des produits de revêtement de sol est obtenu lorsque le plancher brut ne démontre aucun jeu, tant à l'horizontale qu'à la verticale. Si le plancher brut démontre un jeu trop important dans le sens vertical (fléchissement) avant la pose du revêtement de sol, il est probable que ce phénomène se maintiendra après la pose.

Étanche à l'eau - L'intégrité structurelle du revêtement de sol ne se dégrade pas en raison du contact avec l'humidité / l'eau.

Le revêtement de sol SPC est destiné à un usage intérieur uniquement et convient aux applications au-dessus du niveau du sol, au niveau du sol et au-dessous du niveau du sol. Cependant, le revêtement de sol SPC ne doit pas être installé dans des endroits où le support sous la structure du bâtiment est exposé aux éléments.

Le revêtement de sol SPC est un plancher flottant et doit pouvoir se dilater et se contracter librement. Il ne doit pas être cloué ou fixé à travers le plancher et dans le plancher brut. Remplissez les espaces d'expansion autour des zones potentiellement humides avec un produit d'étanchéité 100 % silicone de qualité supérieure. Retirez toujours l'eau stagnante, l'urine d'animaux et les autres liquides rapidement. La lumière directe du soleil peut entraîner la décoloration du revêtement de sol SPC ou la séparation des joints. Protégez le produit de la lumière directe du soleil en utilisant des rideaux ou fenêtre ou des pellicules UV sur les fenêtres. Le SPC est un plancher flottant imperméable, mais il ne doit pas être utilisé pour sceller un plancher existant contre l'humidité. Les revêtements de sol SPC ne peuvent pas empêcher la croissance de moisissures ou prévenir les problèmes structurels associés ou causés par des inondations, une humidité excessive, des alcalis dans le plancher brut ou des conditions résultant de la pression hydrostatique. Quel que soit l'endroit, retirez toujours l'eau stagnante, l'urine et les autres liquides rapidement. *Les problèmes d'humidité doivent être traités et corrigés sur le chantier avant l'installation.*

CONDITIONS DE TRAVAIL ET PRÉPARATIONS

- Préparation de la surface : La surface doit être exempte de poussière, solvants, vernis, peinture, cire, huile, graisse, scellants, produits de cure, résidus de colle, dissolvants d'adhésif et autres matières étrangères qui pourraient affecter l'adhérence du revêtement de sol au support ou causer une décoloration du revêtement de sol en dessous. Les peintures en aérosols, les marqueurs permanents et autres marqueurs à encre indélébile ne doivent pas être utilisés pour écrire à l'endos du revêtement de sol ou utilisés pour marquer le support comme il pourrait le traverser, et paraître à la surface et tacher le revêtement de sol de façon permanente. Si ces contaminants sont présents sur le support, ils doivent être éliminés mécaniquement avant l'installation du revêtement de sol.

- Pour les travaux de rénovation ou de transformation, enlevez tous résidus adhésifs existants* de façon à exposer 100 % de la surface totale du support original.
- Température : Le revêtement de sol SPC devrait uniquement être posé dans un environnement à température contrôlée. La température doit être constante avant, durant et après l'installation. Par conséquent, le système CVCA doit être en fonction avant l'installation du revêtement de sol souple. Les appareils de chauffage portables ne sont pas recommandés parce qu'ils ne réchaufferont pas suffisamment le plancher brut et la pièce. Les appareils de chauffage au kérosène ne devraient jamais être utilisés.
- Laissez le revêtement de sol et les adhésifs s'adapter à la température de la pièce pendant 48 heures au minimum avant de commencer la pose.
- L'endroit qui sera recouvert de revêtement de sol souple doit être maintenu à une température minimum de 18 °C (65 °F) et un maximum de 29 °C (85 °F) pendant 48 heures avant et durant la pose ainsi que pendant 48 heures après. Lors de l'installation du SPC, la température ambiante maximale de la pièce ne doit pas dépasser 29 °C (85 °F).
- Pendant l'installation du revêtement, la température ambiante ne devrait jamais s'élever à plus de 29 °C (85 °F). La performance du revêtement et des adhésifs pourrait être inférieure lorsque la température est hors de cette plage. Pendant la durée de vie du revêtement, la température ambiante ne devrait jamais s'élever au dessus

de 38 °C (100 °F) ni descendre sous 13 °C (55 °F). La performance du revêtement et des adhésifs pourrait être inférieure lorsque la température est hors de cette plage.

- Essais : Effectuer des tests au chlorure de calcium ou des tests d'humidité relative. Des tests d'adhésion doivent être effectués pour vérifier la compatibilité avec le support lors de l'utilisation de la méthode d'encollage plein.
 - Supports à chauffage par rayonnement : La température des supports avec système de chauffage par rayonnement ne doit pas dépasser 29 °C (85 °F).
 - Utilisation d'adhésif : Utilisez l'adhésif Bruce[®] Apex Pro[®] dans les endroits où le produit sera soumis à la lumière directe du soleil, à l'humidité topique, à des charges statiques et dynamiques concentrées ou à des fluctuations de température.
- ATTENTION :** La moisissure et le mildiou se développent uniquement en présence d'humidité. Les problèmes de moisissure et d'humidité sur le chantier doivent être traités et corrigés avant l'installation. Veuillez visiter www.epa.gov/mold pour obtenir des informations sur la prévention et l'élimination en toute sécurité des moisissures, du mildiou et d'autres polluants biologiques.
- Planéité du sol : La surface doit être plate à 4,8 mm sur 3 m (3/16 po sur 10 pi). Nivelez les points surélevés par ponçage, meulage, etc. et remplissez les points creux. Lissez la surface pour empêcher toute irrégularité ou rugosité de disparaître à travers le nouveau revêtement de sol.

Planchers de béton :

- Tous les sols en béton, quel que soit leur âge ou leur niveau, doivent être correctement durcis, exempts d'humidité excessive et préparés conformément à la version la plus récente de la norme ASTM F710 (Standard Practice for Preparing Concrete Floors to Receive Resilient Flooring). Les planchers bruts de béton au-dessous et au niveau du sol doivent avoir un pare-vapeur approprié correctement installé sous la dalle (ASTM E1745). La surface des sols en béton devant recevoir un revêtement de sol souple doit être sèche, propre, lisse et structurellement saine.
- AVERTISSEMENT : Les planchers bruts en béton contenant des cendres volantes de charbon :** Les cendres volantes sont couramment utilisées dans le ciment des projets certifiés LEED. L'installation de sols sur des supports en béton contenant des cendres volantes de charbon peut être problématique et peut donc nécessiter une scarification agressive ou un grenailage avant l'installation des matériaux de revêtement de sol. Effectuez un test d'adhésion avant l'installation du revêtement de sol SPC si des cendres volantes de charbon ont ou ont pu être utilisées.
- Résistance à la compression du béton : Les supports en béton doivent avoir une résistance à la compression d'au moins 20 000 kPa (3 000 PSI).
 - Joints de dilatation / Joints d'isolation : Ces joints (ou autres joints mobiles) sont incorporés dans des dalles de plancher en béton afin de permettre le mouvement sans provoquer de fissures aléatoires dans le béton. Ces joints doivent être respectés et ne pas être remplis de produits de sous-couche ou d'autres matériaux, et les revêtements de sol ne doivent pas être posés sur eux.
 - Traitement des fissures de surface : Les fissures, rainures, dépressions, joints de contrôle ou autres joints non mobiles et autres irrégularités doivent être comblés ou lissés avec des composés de ragréage ou de sous-couche à base de ciment Portland de haute qualité pour le remplissage ou le lissage, ou les deux. Certaines fissures de surface peuvent devoir être élargies et comblées. Le composé de ragréage ou de sous-couche doit être résistant à l'humidité, à la moisissure et aux alcalis, et doit fournir une résistance à la compression d'au moins 3000 psi après 28 jours, lorsqu'il est testé conformément à la méthode d'essai ASTM C109 ou à la méthode d'essai ASTM C472, selon le cas. Se référer aux instructions du fabricant de ces matériaux de préparation de plancher brut pour plus de détails.
 - Résistances à la compression du béton : En raison des charges concentrées que doivent supporter les planchers des bâtiments commerciaux et institutionnels, les dalles de béton doivent satisfaire aux spécifications de l'ACI* sur les planchers de catégorie 2 ou 4.
- AVERTISSEMENT :** Ne pas enduire d'une couche de parement mince les surfaces de béton très polies ou lisses et de béton étalé à la talocheuse-lisseuse mécanique. Une pellicule mince ou un résidu de produit de ragréage de plancher n'adhérera pas suffisamment à un plancher brut lisse et peut devenir un briseur d'adhérence, provoquant le décollage des carreaux à la jonction du plancher brut et du matériau de ragréage.

Béton léger :

- La densité minimale du béton léger doit être supérieure à 90 lb par pied cube, avec une résistance à la compression minimale de 2 500 psi ou plus. Certaines dalles de béton peuvent nécessiter des charges dynamiques et statiques plus élevées et doivent être conçues pour répondre à ces exigences. Les supports de béton léger ou de gypse peuvent devoir être apprêtés avant l'installation du revêtement de sol. Contactez le fabricant de la préparation du plancher brut pour obtenir des recommandations et effectuez toujours un test d'adhérence avant de continuer.
- Parce que le béton léger peut retenir des quantités importantes d'humidité dans la dalle, les planchers légers doivent être testés conformément à la norme ASTM F2170. N'utilisez pas la méthode d'essai ASTM F1869, car cette méthode n'indique pas l'humidité en profondeur dans la dalle de béton.

Carreaux, granito, carreaux d'amiante, carreaux souples et vinyle en feuille non coussiné :

REMARQUE : Il revient à l'entrepreneur ou à l'installateur de déterminer que l'ancien revêtement de sol souple est bien collé au plancher brut.

- Les planchers existants doivent être fermement fixés au plancher structurel. Ils doivent être propres, lisses, secs, structurellement solides et plats à moins de 4,8 mm (3/16 po) dans un rayon de 3,05 m (10 pi) sans dénivelé majeur.
- La pente du support ne doit pas excéder 25 mm par 1,83 m (1 po par 6 pi) dans aucune direction. Remplissez tous les joints de coulis sur les carreaux de céramique, le granito, les carreaux de carrière et les planchers similaires avec un composé de nivellement et de ragréage.
- Confirmez que le revêtement de sol existant est entièrement et fermement collé. Il revient à l'entrepreneur ou à l'installateur de déterminer que l'ancien revêtement de sol souple est bien collé au plancher brut.
- Le revêtement existant doit avoir été installé correctement sur des sous-couches et des planchers bruts recommandés pour les revêtements souples.
- Ils ne doivent démontrer aucune traces d'humidité ou d'alcalis.
- Les cires, polis et autres finis doivent être enlevés avec un décapant du commerce. Nous recommandons l'utilisation d'un tampon 3M noir pour le décapage seulement. Ne laissez pas la solution de décapage sécher sur le plancher. Après avoir enlevé la solution de décapage, rincez bien les carreaux existants à l'eau propre. Ne submergez pas les carreaux existants d'eau ou de solution de décapage.
- Remplacez ou réparez les indentations et les zones endommagées.

Panneaux de sous-couche :

Les sous-couches sous les revêtements de sol souples doivent être :

- Structurellement saines
- Spécialement conçues et garanties pour les revêtements de sol souples
- D'une épaisseur minimale de 6 mm (1/4 po)
- D'une surface lisse, afin d'éviter de disparaître à travers le revêtement
- Capables de résister aux empreintes
- Exempt de toute substance susceptible de tacher le revêtement de sol

AHF Products n'est PAS responsable de :

- Transparence des joints ou de la texture
- Formation de tunnels ou de rides à la jointure des panneaux de sous-couche
- Décoloration causée par des sources de tache dans le panneau, quel que soit le type de panneau de sous-couche utilisé
- Problèmes de panneau de sous-couche causés par les conditions climatiques locales, la construction des murs ou du plancher brut ou une installation incorrecte

Nous vous conseillons fortement d'obtenir du fournisseur ou du fabricant du panneau de sous-finition utilisé une garantie écrite et une notice d'installation.

Contreplaqué :

N'utilisez que du contreplaqué de qualité de sous-couche classé par l'American Plywood Association (APA), avec une qualité minimale de « BB » ou « CC » et une épaisseur minimale de 6 mm (1/4 po). Laissez un espacement de dilatation entre les joints d'about en contreplaqué de 0,8 mm à 1,6 mm (1/32 po à 1/16 po) ou suivez les instructions du fabricant. Lors de l'installation d'une sous-couche, décalez les joints transversaux de 1,2 (4 pi) sur un panneau de 2,4 m (8 pi) (minimum 45,7 cm/16 po), abotez légèrement les panneaux et placez les fixations au ras ou légèrement au-dessous du niveau de la surface de la sous-couche. Remplissez les joints des sous-couches, les trous de clous et les empreintes avec un produit de ragréage de plancher de type ciment Portland approuvé; laissez le temps de séchage recommandé et poncez le produit de ragréage jusqu'à ce qu'il soit lisse. Sinon, utilisez une sous-couche de contreplaqué de peuplier, de bouleau et d'épinette certifiée par le fabricant, avec une surface entièrement poncée et une colle extérieure.

Toute poussière doit être COMPLÈTEMENT éliminée pour assurer une forte adhérence. Passez l'aspirateur ou balayez soigneusement, puis appliquez l'adhésif.

Contreplaqué lauan :

N'utilisez que du lauan de type 1 « BB » ou « CC » catégorie extérieure pour la sous-couche. L'utilisation de qualités inférieures de contreplaqué lauan est inacceptable et peut causer de graves problèmes lorsqu'il est utilisé comme sous-couche, y compris la décoloration, l'indentation, la perte d'adhérence et le délaminage.

Panneaux d'accès surélevés :

- Inspectez soigneusement le plancher brut. Les panneaux d'accès doivent être structurellement sains, lisses, de niveau, propres, secs et exempts de tout corps étranger cloqués ou de défauts. Les panneaux surélevés doivent répondre aux normes suivantes :
- L'ensemble du plancher surélevé doit être propre, lisse, sec, structurellement sain et plat à moins de 4,8 mm (3/16 po) dans un rayon de 3,05 m (10 pi) sans dénivelé majeur.
 - Les espaces entre les panneaux ne doivent pas dépasser 1 mm (0,04 po).
 - Le rebordement des panneaux et les différences de hauteur entre les panneaux adjacents ne doivent pas dépasser 0,75 mm (0,03 po).

Supports métalliques :

- Les revêtements de sol SPC peuvent être installés directement sur des supports en acier, en acier inoxydable, en aluminium et en plomb à l'aide de l'adhésif approprié. Ces types de supports doivent être soigneusement nettoyés, séchés et exempts de poussière, de saleté, de cire, de peinture, de graisse ou de tout autre contaminant susceptible d'interférer avec l'adhésif. La surface peut nécessiter un nettoyage avec de l'essence minérale pour éliminer l'huile ou la graisse avant d'abraser ou de poncer légèrement la surface pour obtenir une adhésion satisfaisante.
- Un test d'adhérence devrait être effectué avant l'installation. Les supports métalliques nécessitent la méthode d'application pour supports non poreux.

Revêtements de sol en polymère coulés :

- Ces types de sols sont généralement des peintures ou revêtements époxy en deux parties, à base de résine. Il est très difficile de dire s'ils sont bien collés au support et ils sont sujets à des problèmes d'humidité excessive. Il est donc recommandé de retirer les sols coulés en polymère afin d'éviter des problèmes potentiels.

DISPOSITION ET AJUSTEMENT :

- Les procédures d'ajustement recommandées incluent le chantournage direct, le chantournage avec gabarit et la coupe avec un coupe-carreaux.
- Avant de poser le produit, planifiez la disposition de sorte que les joints des carreaux tombent/planchers à 15 cm (6 po) ou moins des joints de plancher brut/sous-couche. N'effectuez pas l'installation sur des joints de dilatation.
- Dans les espaces où la pièce NE dépasse PAS 30,5 m (100 pi) dans toutes les directions, ces produits peuvent être installés sans moulure en T. Les planches/carreaux doivent être coupés pour laisser 10 mm à 13 mm (3/8 po à 1/2 po) d'espace dilatation à tous les murs et obstructions verticales.
- Les armoires basses peuvent être installées sur les planches/ carreaux selon les directives recommandées dans les instructions de situation particulière ci-dessous.
- Les cadres de porte en bois devraient être raccourcis pour que le SPC s'adapte parfaitement en dessous. Positionnez la planche/le carreau sur le support contre le cadre de la porte.
- Pour les cadres de porte en bois, posez la scie à main à plat contre une rainure de planche/carreau et coupez soigneusement le cadre de porte à la hauteur de la planche /du carreau. Coupez autour des cadres de porte métalliques, ne coupez pas les cadres de porte métalliques.
- Avant de poser le produit, planifiez la disposition de sorte que les joints des planches/carreaux tombent à 15 cm (6 po) ou moins des joints de plancher brut/sous-couche. N'effectuez pas l'installation sur des joints de dilatation.
- Les joints d'extrémité doivent être décalés d'au moins 15 cm (6 po) lors de l'installation des planches.

INSTALLATION :

- Déterminez dans quel sens les planches/carreaux seront installés. Trouvez le centre de chaque mur d'extrémité (les murs perpendiculaires au sens des planches/carreaux) et tracez une marque de crayon sur le sol. Reliez les deux marques en traçant une ligne de craie au centre de la pièce. Disposez les planches/carreaux à sec à partir de la ligne centrale jusqu'au mur parallèle au sens des planches/carreaux pour déterminer la largeur de la dernière rangée de planches. (Fig 1)

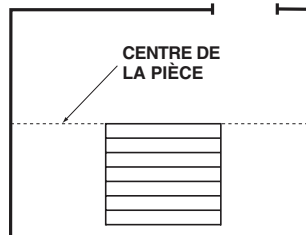


Fig. 1 – Disposition à sec pour déterminer la largeur de la planche/carreau de bordure.

INSTALLATION DE LA PREMIÈRE RANGÉE :

- Vérifiez toujours si chaque planche/carreau est en bon état avant de l'installer.
- Pour réduire les répétitions de motifs, utilisez au moins trois boîtes différentes pendant l'installation.
- Posez la première rangée de planches en faisant en sorte que le côté de la languette soit face au mur.
- Si le mur de départ n'est pas droit, tracez le contour du mur sur la 1ère rangée de planches/carreaux et la bordure au besoin.
- Utilisez des espacateurs le long des côtés qui touchent aux murs pour maintenir un espace de dilatation de 6 mm à 13 mm (1/4 po à 1/2 po). Un espace de dilatation est requis autour du périmètre de la pièce ainsi que contre tout objet fixe. Posez les pièces de gauche à droite. Verrouillez les joints en alignant la languette d'extrémité avec la rainure de la planche précédente quand on tapote les joints ensemble. (Fig 2)

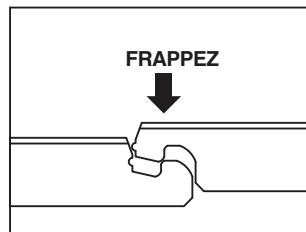


Fig. 2

PREMIÈRE PLANCHE/CARREAU DEUXIÈME RANGÉE :

- Coupez la première planche/le premier carreau de la deuxième rangée au tiers de sa longueur avant de l'installer. Insérez le long bord à languette de la planche/du carreau dans le long bord de la rainure de la première planche/du premier carreau. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'espace. Tapez le long du long bord à rainure à l'aide d'un bloc de frappe.

DEUXIÈME PLANCHE/CARREAU DEUXIÈME RANGÉE :

- Insérez le bord long, puis faites glisser la planche/le carreau jusqu'à ce que la languette courte touche le bord court de la rainure sur la première planche/le premier carreau de la deuxième rangée. Appuyez le joint en place avec vos doigts et tapez sur le joint court avec un maillet en caoutchouc. Équarrissez le joint en tapant le bord long de la planche / du carreau à l'aide d'un bloc de frappe.
- Continuez à poser les planches/carreaux, une rangée à la fois et en décalant les joints d'extrémité.

- Inclinez l'extrémité longue de la planche suivante sur la deuxième rangée afin de l'emboîter sur la première rangée. Verrouillez les joints en alignant la languette d'extrémité avec la rainure de la planche précédente quand on tapote les joints ensemble.
- Suivez les instructions données ci-dessus pour continuer à poser les planches pour les rangées suivantes.
- **REMARQUE :** Une fois que les 3 premières rangées de planches/carreaux sont installées, elles doivent être vérifiées avec une ligne de ficelle pour s'assurer que les rangées sont toujours droites. Si elles ne sont pas droites, c'est peut-être parce que le mur de départ comporte des irrégularités qui les font fléchir. Si tel est le cas, la rangée de départ des planches/carreaux peut devoir être chantournée et recoupée pour tenir compte de toute irrégularité dans le mur. Décalez de 15 cm (6 po) les joints d'extrémité; les planches coupées devraient être d'au moins 30,5 cm (12 po) en fin de rangée. Continuez d'installer les autres rangées de la même manière. Veillez à ce que les joints d'extrémité soient décalés de 15 cm (6 po) au moins entre les rangées. Une fois que vous avez suffisamment de rangées en place, vous trouverez peut-être plus facile de vous retourner et de travailler sur les planches/carreaux nouvellement installés pour le reste de la pièce.
- Continuez l'installation des planches/carreaux. Pour maintenir une apparence aléatoire, décalez les joints d'extrémité d'au moins 15 cm (6 po) pour les planches. Il est important d'emboîter complètement les planches/carreaux ensemble. Si un léger écart est remarqué, placez un morceau de sol (pont) dans la rainure latérale de l'extrémité des deux planches/carreaux adjacents dans la rangée. Frappez ensuite sur le côté de la planche/du carreau avec un bloc de frappe. Lors de l'installation dans des endroits comme des cadres de porte, il peut être nécessaire d'utiliser une barre de tirage plate pour engager l'emboîtement.
- Continuez d'installer les autres rangées de la même manière. Pour les planches, maintenez les joints d'extrémité décalés à un minimum de 15 cm (6 po) entre rangées et pour planches/carreaux maintenez un espace de dilatation de 10 mm (3/8 po) au périmètre et aux surfaces verticales.

MÉTHODE COLLÉE

Adhésif	Procédure humide	Sec au toucher	Truelle
BondLink HR 99 % 12 lb-MVER	20 à 30 minutes	30 à 60 minutes	Poreux : Encoches carrées 1,6 x 1,6 x 1,6 mm (1/16 x 1/16 x 1/16 po) Non poreux : Encoches en U 1,6 x 0,8 x 0,8 mm (1/16 x 1/32 x 1/32 po)
Apex Pro Aucune test d'humidité requis	10 minutes		Encoches : Encoches en U 1,6 x 0,8 x 0,8 mm (1/16 x 1/32 x 1/32 po)

Utilisez l'adhésif **Bruce Apex Pro** dans les endroits où le produit **SPC** sera soumis à la lumière directe du soleil, à l'humidité topique, à des charges statiques et dynamiques concentrées ou à des fluctuations de température.

- Déplacez les lignes tracées à la craie vers le coin ou l'extrémité de la pièce, le plus loin possible du seuil de porte. Ces lignes devraient se trouver à 61 ou 91 cm (2 ou 3 pi) du mur, selon votre portée. (Consultez la section Disposition et ajustement ci-dessus pour les instructions de disposition).
- Planifiez la disposition du sol selon la procédure d'installation flottante ci-dessus.
- Appliquez l'adhésif conformément aux instructions de l'adhésif.
- Laissez sécher l'adhésif jusqu'à ce qu'il soit sec au toucher en respectant le temps ouvert recommandé. Pour tester, posez légèrement votre pouce sur la surface à quelques endroits. Si la surface est encore collante mais que l'adhésif ne reste pas sur votre pouce, l'adhésif est prêt pour l'installation. Une installation adhésive semi-humide peut être utilisée en laissant l'adhésif former une peau pendant 20 à 30 minutes avant l'installation. Ceci est recommandé pour ce type de revêtement de sol; cela vous permettra de repositionner les planches/carreaux. Enlevez immédiatement les résidus d'adhésif de la surface du revêtement de sol en utilisant un chiffon blanc propre, humidifié d'eau et de détergent neutre. Roulez les carreaux dans les deux sens après l'installation à l'aide d'un rouleau de 45 kg (100 lb). Ne laissez personne marcher sur le revêtement pendant les 24 heures suivant l'application. Les revêtements de sol qui viennent d'être posés ne devraient pas être exposés au passage des charges mobiles pendant 72 heures au moins après la pose pour permettre aux adhésifs de prendre et de sécher.

REMARQUE : Laissez le temps ouvert approprié afin de minimiser les déplacements de planches/carreaux. La durée du temps ouvert variera selon les conditions du lieu de travail – température, humidité, circulation d'air et type de support.

Situations spéciales :

Si un revêtement de sol mince est installé à côté d'un autre plus épais, commencez par installer le revêtement le plus épais puis abutez un morceau de feutre de chantournage d'une largeur de 30,5 cm (12 po) contre le revêtement le plus épais. Collez le feutre de chantournage sur le plancher brut avec l'adhésif approprié. Utilisez un enduit de parement et de ragréage à base de ciment à prise rapide ou un produit de ragréage, de sous-couche et de nivellement d'embossage pour égaliser la bordure du feutre de chantournage avec le support. Laissez sécher entièrement avant d'installer le revêtement. Il n'est pas recommandé d'utiliser du feutre sous l'ensemble de l'installation.

Installation d'armoires sur du SPC (résidentielle uniquement) :

Dans les applications résidentielles uniquement, le SPC peut être installé et les armoires placées par dessus à condition que l'application soit conforme aux instructions ci-dessus.

- Installez les armoires plus le revêtement SPC autour des armoires en laissant une zone de dilatation entre 6 mm et 13 mm (1/4 po et 1/2 po).
- Si les armoires sont installées après le SPC, la majorité ou l'intégralité du poids des armoires devrait être supportée par les fixations murales. Pour fixer les armoires au support avec des vis ou des clous, percez des trous dans le revêtement de sol SPC d'un diamètre supérieur à 13 mm (1/2 po) à celui de la vis ou du clou afin de laisser de l'espace de dilatation.
- Installation d'ilot de cuisine - L'ilot doit être autonome et peser moins de 113 kg (250 lb) s'il doit être installé sur le revêtement de sol SPC.
- Si l'ilot pèse plus de 113 kg (250 lb), le revêtement de sol SPC doit être installé autour de l'ilot, en laissant l'espace de dilatation normale de 6 mm et 13 mm (1/4 po et 1/2 po) autour de la base de l'ilot.
- Si le revêtement de sol SPC a déjà été installé et que l'ilot doit être installé par-dessus et que cet ilot pèse plus de 113 kg (250 lb), percez des trous dans le revêtement de sol SPC d'un diamètre de 13 mm (1/2 po) plus grand que les boulons (à des fins de dilatation) et boulonnez l'ilot sur le plancher brut.

Pièces trois saisons (applications résidentielles uniquement) :

Le SPC est autorisé dans les « pièces trois saisons » résidentielles lorsqu'il est installé en stricte conformité avec les instructions ci-dessus.

- Taille maximale de la pièce de 46,5 m² (500 pi²)
- La pièce doit être complètement fermée (toit, plancher, murs et fenêtres) et ne doit être exposée à aucun élément extérieur.
- L'installation doit avoir lieu à une température ambiante comprise entre 10 °C et 38 °C (50 °F et 100 °F).
- Laissez un espace de dilatation de 10 mm (3/8 po) autour du périmètre et de tous les objets fixes.

Commercial

Tolérances de planéité du support	4,8 mm par 3 m (3/16 po par 10 pi) et 3,2 mm par 1,83 m (1/8 po par 6 pi) Pente ne doit pas excéder 25 mm par 1,83 m (1 po par 6 pi)
Exigences d'acclimatation	48 heures
Exigences de transition (mouleur en T) pour les grands espaces	Requise dans les pièces de plus de 30,5 m (100 pi) dans n'importe quelle direction
Exigences de transition (mouleur en T) cadres et seuils de portes	Requise
Installation sur un plancher de carreaux de céramique existant	Remplissage des joints de coulis requis
Installation collées	Non requise
Recommandations HR/MVER pour planchers bruts	HR 85 %, 8 lb. taux d'émission de vapeur d'eau (MVER)
Chauffage par rayonnement	Approuvé – La température de la surface du support ne doit pas dépasser 29 °C (85 °F)

Toutes les marques de commerce appartiennent à AHF, LLC ou à ses sociétés affiliées. © 2022 AHF, LLC. AHF Products, 3840 Hempland Road, Mountville, PA 17554 WF-1249COMFR-1122

3 saisons/Environnements à climat non contrôlé	Non recommandé
Exigences de dilatation au périmètre	10 mm (3/8 po) autour des murs du périmètre et des objets fixes lourds tels que les armoires. Les installations qui dépassent 30,5 m (100 pi) utilisent un espace de dilatation de 13 mm (1/2 po)
Conditions environnementales intérieures optimales	10 °C et 38 °C (50 °F et 100 °F) / 40 % – 60 % HR
Définition « d'étanche »	L'intégrité structurelle du revêtement de sol ne se dégrade pas en raison du contact avec l'humidité / l'eau**.

*Le revêtement de sol SPC est plus stable sur le plan dimensionnel que les revêtements de sol flottants classiques ou à base de vinyle. L'acclimatation du revêtement de sol SPC pour les n'est généralement pas requise. Cependant, le revêtement de sol SPC soumis à des conditions extrêmement chaudes ou froides peut rendre le matériau trop flexible ou rigide, rendant le matériau difficile à installer et potentiellement endommageant le système d'emboîtement. La plage de température optimale du matériau pour l'installation est entre 10 °C et 38 °C (50 °F et 100 °F).

**Bien que le revêtement de sol SPC soit étanche, il n'est pas destiné à être utilisé comme système d'atténuation de l'humidité.

CONSEILS D'ENTRETIEN :

Le produit AHF est conçu pour être entretenu sans polissage ou lustrage ou selon le mode d'entretien traditionnel des revêtements de sol souples, notamment par des techniques de polissage et de lustrage par pulvérisation et au moyen de systèmes d'entretien appropriés.

- Balayez, passez la vadrouille à sec ou l'aspirateur minutieusement pour enlever les particules de poussière et de saleté, la poussière extérieure et les débris.
- Enlevez tous résidus d'adhésif secs avec un chiffon blanc propre, imbibé d'alcool minéral ou d'eau tiède.

INSPECTION DU TRAVAIL :

- Inspectez ce que vous avez fait. Le revêtement de sol a-t-il été collé sur l'adhésif de façon appropriée tel qu'exigé pour la majorité des produits? Vérifiez s'il reste des bords décollés ou des joints lâches et les corriger, au besoin. Y a-t-il des boursoffures, des ondulations, de la saleté ou des débris sous le revêtement de sol? Y a-t-il de l'adhésif sur la surface? Corrigez immédiatement ces problèmes.
- En inspectant l'installation une fois terminée, vous évitez souvent des problèmes éventuels en apportant des ajustements mineurs à vos techniques d'installation – modifier le temps de séchage à l'air de l'adhésif, utiliser la truelle à encoches appropriées, conditionner le revêtement ou préparer le plancher brut.

TERMINER LE PROJET :

- Réinstallez les moulures. Clouez la moulure sur la surface murale, pas au plancher. Aux seuils de porte et aux autres endroits où le revêtement pourrait entrer en contact avec d'autres revêtements de sol, il est préférable d'utiliser une moulure similaire pour recouvrir le bord exposé, afin de ne pas pincer les planches/carreaux. Laissez un espace entre les planches et la surface atténante.
- Une fois installé, utilisez des feuilles de contreplaqué ou de MDF pour protéger le SPC du passage des objets lourds sur roulettes, des autres corps de métier ou du déplacement des électroménagers.
- Lorsque vous remettez les appareils ménagers en place ou lorsque vous déplacez un meuble lourd sur le revêtement de sol, placez un panneau en contreplaqué en dessous de l'objet. Sans déplacer le panneau, faites glisser ou rouler l'objet sur le panneau. Au besoin, ajoutez d'autres panneaux. Prendre cette précaution aidera à réduire les égratignures, les déchirures ou le gonflement du revêtement de sol.

NETTOYAGE :

- L'élément le plus important dans le nettoyage est l'enlèvement des rebuts et des déchets. Les outils, l'équipement, les adhésifs ou tout produit chimique pouvant présenter des risques pour la sécurité devraient être rangés de façon appropriée ou éliminés. Faites attention à ces matériaux et à l'état de ceux-ci lorsque d'autres corps de métier travaillent au même endroit ainsi que dans les maisons habitées. Gardez tous les corridors, zones de travail, escaliers et entrées exempts de tout déchet ou de toute obstruction.
- Vérifiez les murs périphériques, armoires et meubles pour des taches d'adhésif ou des dommages accidentels qui pourraient s'être produits pendant l'installation. Corrigez-les au besoin et montrer au propriétaire les problèmes qui exigent l'attention d'un plombier, d'un électricien, etc.

PROTECTION DU REVÊTEMENT DE SOL :

Passage, saleté et décoloration:

- Dans les nouvelles constructions, vous pouvez protéger le revêtement en posant du papier kraft nu, non teint, dans les zones de grande circulation pour ainsi protéger le nouveau revêtement contre les dommages. Assurez-vous que la couverture utilisée ne contient aucune encre, marque ou aucun autre agent pouvant tacher le nouveau revêtement. AHF Products ne recommande pas l'utilisation de paillasons ou de tapis avec endos en latex ou en caoutchouc car ils pourraient causer une décoloration permanente. Protégez tous les matériaux contre le flux d'air chaud direct de toutes les bouches d'air chaud et de tous les radiateurs et autres appareils de chauffage.

Déplacement d'équipement et d'appareils lourds

- Lorsque vous déplacez des objets lourds ou pointus comme des électroménagers sur un revêtement de sol souple, placez un panneau de bois sous l'objet. Sans déplacer le panneau, faites glisser ou rouler l'objet sur le panneau. Au besoin, ajoutez d'autres panneaux. Vous éviterez ainsi d'érâler, de déchirer ou de faire gondoler le revêtement de sol.
- Avant de déplacer des objets avec roulettes ou roues sur un revêtement de sol nouvellement collé, utilisez des panneaux de bois pour protéger le revêtement en répartissant la charge. Sinon, des marques de roulettes permanentes pourraient se former dans le revêtement de sol, en raison du mouvement dans l'adhésif nouvellement posé. **Nous recommandons de protéger le revêtement de sol souple avec des panneaux de bois chaque fois que des objets lourds sont déplacés sur ce dernier.**
- Les revêtements de sol commerciaux qui viennent d'être posés ne devraient pas être exposés au passage routinier des charges mobiles (chariots, civières roulantes, etc.) pendant 72 heures au moins après la pose pour permettre aux adhésifs de prendre et de sécher. Si les charges mobiles ne peuvent être évitées, protégez le revêtement pendant 72 heures après l'installation en le recouvrant de panneaux de bois. Installez des protecteurs pour plancher sur les pattes des tables et des chaises pour minimiser les égratignures et les marques.
- Faites attention de ne pas endommager les revêtements de sol souples lorsque vous utilisez des véhicule à roues, des meubles et des électroménagers avec roulettes ou des diables. Les roues ou roulettes devraient être d'une largeur et d'un diamètre appropriés à la charge à transporter. Cela réduira la résistance au roulement et minimisera ou éliminera le risque de coupe ou de créer des empreintes permanentes dans le revêtement de sol.

REMARQUE : Puisque les roulettes et certaines pattes de meubles, d'appareils ménagers peuvent endommager les revêtements de sol souples, toute garantie quant à leur pertinence demeure celle du fabricant du meuble ou de l'appareil ménager.

Directives pour les dispositifs de protection du revêtement de sol (pieds des meubles, appuis, roulettes, roues, etc.)

- La zone de contact doit être lisse et plate pour qu'il y ait contact complet et sans petites bosses, irrégularités, rugosités, dépressions, lignes de moisissure, saleté incrustée, poussière extérieure etc.
- La zone de contact doit être de taille suffisante pour distribuer la charge de façon uniforme sans endommager le revêtement de sol.
- Tous les bords doivent être légèrement arrondis pour éviter les dommages si on les place sur le côté brièvement.
- Les dispositifs de contact avec le plancher doivent être fabriqués avec des matériaux qui ne tachent pas.
- Les dispositifs de contact avec le plancher devraient être entretenus de façon appropriée. Les dispositifs de meuble usés, endommagés ou manquants doivent être remplacés.
- Les meubles, électroménagers, appareils, etc. doivent être mis correctement à niveau pour que les supports soient complètement et fermement sur le sol à tous moments.